EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Serge GODARD, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Monique BONNET à Philippe GORCE, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Eric SEVRE à Alain MARTINET, Bruno SLAMA à Grégory BERNARD**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2. Monsieur Alain LAFFONT (détenteur du pouvoir de Monsieur Jean-Michel DUCLOS) donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n°8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 31

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DANS LE CADRE DE CLERMONT FETE SES ETUDIANTS

Le crédit inscrit au budget primitif 2011, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dans le cadre de « Clermont Fête ses Etudiants » représente 6 000 euros et dans le cadre d'un partenariat avec Citéjeune il s'élève à 12 300 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

Association Festiv'enZic : 6 525 euros

A l'occasion du tremplin Musiques en Fête, dans le cadre de « Clermont fête ses étudiants » 2011, l'association Festiv'en Zic souhaite organiser une finale le 24 novembre 2011 à la coopérative de Mai.

Au cours de cette soirée, le jury désignera le Grand Vainqueur de l'édition 2011, après avoir écouté en concert les deux finalistes.

Le gagnant du tremplin remportera l'enregistrement d'une maquette CD dans un studio professionnel Clermontois, dont le tirage est prévu à 10 000 exemplaires, ainsi que deux représentations dans l'année l'une pour l'édition suivante de Musiques en Fête et l'autre pour le festival Hippocampus.

L'association sollicite de la mairie de Clermont-Ferrand, une subvention à hauteur de 5 000 euros nécessaire à l'organisation de cet événement, afin qu'il soit un atout pour la région et les musiques actuelles et une aide dans le cadre d'un partenariat avec Cité jeune à hauteur de 1 525 euros pour l'enregistrement de la maquette. En 2010, la subvention accordée s'élevait à 5 000 euros. Le budget global de l'action s'élève à 8360 euros.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 novembre 2011

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
Le premier Adjoint,

Alain MARTINET